Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 128. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX VENDREDI 8 MAI 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes . . . Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

ENGLISH TAILORS
FOWLER & LEDURE
93, rue Nationale
LILLE
HOMMES, DAMES et ENFANTS
BREECHES-LIVRÉES
NOUVEAUTÉS
pour la saison d'hiver

UN JUBILÉ MILITAIRE

Metz célébrait hier en grande pompe — une pompe purement allemande, hâtons-nous de le dire — le jubilé militaire du général de Hæseler, le célèbre commandant du 16e corps d'armée. Pour la circonstance, le vieux soldat a été élevé à la dignité de feld-marshal.

Maréchal juste un demi-siècle après avoir reçu le premier grade d'officier, voilà, certes, qui n'est pas banal, même chez nos voisins, où comme l'on sait, la limite d'âge n'existe pas. Ce fait emprunte encore un caractère plus particulièrement intéressant à la personnalité du général de Hæseler. Le commandant du 16e corps est depuis de longues années l'homme le plus en vue de l'Allemagne militaire, le plus réputé comme général en chef, le plus original et le plus populaire dans la masse de la population allemande.

Sa longue carrière a été fort bien remplie. Officier à dix-sept ans, blessé pendant la guerre du Danemark, attaché à l'état-major général au cours de la campagne de Bohême, il fut, en 1870-71, l'un des officiers les plus influents de l'état-major du prince Frédéric-Charles, aux côtés duquel il fit toute la campagne, à Metz et sur la Loire.

Depuis, il a occupé les emplois les plus importants, tels que ceux de chef de la section historique du grand état-major et de quartier-maître supérieur ou sous-chef de cet état-major. Un moment même, il fut question de lui donner la succession du maréchal de Moltke, mais il préféra prendre le commandement du nouveau corps d'armée qui venait d'être formé à Metz, ce corps à la tête duquel il se trouve depuis treize ans.

Ce ne sont pas uniquement ses services militaires qui ont valu au général de Hæseler la grande popularité dont il jouit, non seulement parmi la population immigrée d'Alsace-Lorraine, mais encore dans toute l'Allemagne. On a dit de lui qu'il était le Castellane d'outre-Rhin. La comparaison est assez juste: même longue carrière chez les deux soldats, mêmes brillants états de services, même inépitoyable souci de la discipline la plus stricte, même originalité avec cette différence essentielle, inhérente à la naissance des deux hommes et au caractère si dissemblable des deux peuples, le général de Hæseler est plus rétif, le maréchal de Castellane était plus gentilhomme.

—×—

On pourrait écrire un gros livre avec toutes les anecdotes curieuses dont le général de Hæseler est le héros. Comme le célèbre commandant de l'armée de Lyon, le chef du 16e corps allemand a sa légende, légende souvent enjolivée et grossie, comme toutes les légendes, mais où la part de la vérité est encore assez large pour fournir ample matière à d'intéressants récits.

Avant l'accident de cheval dont il fut victime aux manœuvres d'il y a deux ans, accident au cours duquel il se cassa la jambe, le général de Hæseler était, malgré l'âge, d'une activité prodigieuse. Il lui arrivait assez souvent de passer une journée entière en selle, presque sans manger, ou le voyait, chaque jour, partout presque au même moment; à Metz et aux environs, on ne rencontrait que sa silhouette maigre et sa figure glabre, à la Moltke.

Il affectionnait un genre de plaisanterie qui n'était nullement du goût des jeunes officiers de la garnison. Apprenait-il, par exemple, qu'une réception avait eu lieu la veille au casino et qu'on avait prolongé la petite fête fort avant dans la nuit, à l'aube, il faisait donner l'alarme, et alors, gare aux retardataires!

Si le général Hæseler est la terreur de ses officiers, il est le cauchemar de leurs femmes. Quoique fidèle au célibat, le vieux soldat est fort galant, mais il ne faut pas que le service en souffre. Il ne veut pas que les femmes des officiers considèrent les ordonnances de leurs maris comme des bonnes à tout faire, qu'elles les envoient au marché, qu'elles les emploient comme de simples commissionnaires, qu'elles leur fassent conduire les enfants à l'école. Sur ce chapitre spécial, le général est impitoyable, féroce, disent les victimes.

On connaît cette anecdote très authentique: Un matin, le commandant du 16e corps rencontre dans la rue un soldat qui ménage en classe un vrai régiment de bambins. Il arrête la troupe, envoie le soldat chercher la maman et voilà, gardant les enfants et les bourrant de friandises — tout comme Castellane — jusqu'à ce que madame, accourue tout effarée, ait reçu son petit garçon, un «savon» poli mais net.

—×—

Le général de Hæseler n'a pas eu, au cours de sa longue carrière, que des aventures de ce genre: aventures pas bien méchantes, comme l'on voit de le voir. Il est, dans la vie du vieux soldat, un petit épisode qu'aucun de ses biographes n'a encore raconté et qui, à notre avis, mérite qu'on le tire de l'oubli.

La scène se passe au mois de mai 1869, quatorze mois avant la guerre. Un placide Allemand parcourait les vallées de la Meuse et de la Marne, s'amusant le long du chemin, simplement, pour se distraire, à faire des levés topographiques. Il se disait marchand de vins appelé en Champagne pour son commerce.

Un jour, cependant, ses allures du travail voyageur parurent tellement étranges qu'il fut convoqué par-devant le commandant de la gendarmerie de la Marne. Là, le marchand de vins déclina sans ambages ses nom et qualités: comme de Hæseler, major au grand état-major prussien, voyageant pour se distraire et ne faisant autre chose, comme cela peut sembler tout naturel, qu'étudier le terrain sur lequel se rencontreront, en 1792, les armées française et prussienne.

Ces explications furent goûtées par le commandant de gendarmerie, qui fit aussitôt remettre le voyageur en liberté; en le congédiant, l'officier français l'engagea toutefois à se contenter de voyager en simple touriste et à s'abstenir, dans l'avenir, de faire des levés de terrains.

Cette petite histoire a été relatée tout au long par le *Journal officiel* du 20 mai 1869; le *Moniteur de l'armée*, alors organe du ministère de la guerre, reproduisit le récit en le faisant suivre, en forme de morale, de cette réflexion, qui peut aujourd'hui nous sembler fort extraordinaire:

« Lorque M. le comte de Hæseler rentrera à Berlin, il pourra témoigner des égards que nous avons, en France, pour tout officier étranger, alors même, qu'il s'y livre à des travaux dont on peut tout au moins suspecter le but et la destination. »

—×—

J'ai eu l'occasion de voir une fois, dans des circonstances particulièrement émouvantes, le général de Hæseler. C'était, il y aura tantôt dix ans, en juin 1893, lors du transfert à Amanvillers, en Lorraine annexée, des restes des soldats de la garde prussienne inhumés, le soir de la bataille de Saint-Privat, sur le territoire de la commune française de Saint-Ail.

La cérémonie m'a laissé une forte impression. Je vois encore, à côté du poteau frontière, le commandant du 16e corps, en grande tenue, droit, raide sur son cheval, causant avec le général Jamont, alors chef du 6e corps, puis l'invitant à franchir la limite des deux pays et lui faisant passer la revue de la compagnie d'honneur.

Le nouveau feld-maréchal n'a sûrement pas oublié la scène, et, s'il est l'homme qu'on dit, il a dû ressentir, ce jour-là, l'impression qu'au jour du branle-bas, il aurait en face de lui de rudes adversaires.

T. P...

INFORMATIONS

L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

Paris, 6 mai. — Le prix du pain vient de subir la hausse d'un sou par kilo. Cela est dû à l'augmentation du prix de la farine. On croit que le gouvernement sera obligé de suspendre le droit de 7 fr. qui frappe l'entrée des blés étrangers et de la farine.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A MONTÉLIMAR

Paris, 6 mai. — Le Président de la République a quitté Paris, ce soir, pour Montélimar, où il doit passer quelques jours.

LA PROCHAINE VISITE DU TSAR A ROME

Paris, 6 mai. — L'*Agence Nationale* reçoit la dépêche suivante :

Rome, 6 mai. — La confirmation officielle de la visite du Tsar à Rome est parvenue au Quirinal et à La Consulata; elle aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois de novembre prochain. On assure, de bonne source, que cette visite sera suivie, à peu de distance, de celle du Président Loubet, qui viendrait rendre, au Roi Victor-Emmanuel III, sa visite de cet été, désormais décidée, à l'occasion du voyage que le Roi d'Italie fera à Londres.

EDOUARD VII EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 6 mai. — Le gouvernement impérial est officiellement avisé que le Roi Edouard VII viendra rendre visite à l'Empereur vers le 7 juillet et qu'il restera trois jours à Pétersbourg.

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 6 mai. — La Commission du Budget aura à se réunir une semaine au moins avant le 19 mai, date fixée pour la prochaine séance de la Chambre, pour délibérer sur les propositions de loi et amendements disjoints de la loi de Finances. M. Paul Doumer, président, convoque donc ses collègues pour le 12 courant.

Les propositions dont la Commission du Budget est saisie sont relatives : A l'avancement et au traitement des instituteurs; aux indemnités à accorder aux anciens des résistances territoriaux; à la bonification du taux de l'intérêt servi aux sociétés de secours mutuels; au vinage; aux réclamations en matière de contributions directes; aux pensions et traitements des douaniers; aux revendications financières de la Ville de Paris ; aux subventions aux communes pour les sapeurs-pompiers, etc.

M. LÉPINE CANDIDAT DÉPUTÉ

Paris, 6 mai. — M. Lépine a accepté conditionnellement la candidature législative dans la Loire. On parle pour le remplacer à la préfecture de la Seine de M. Lutaud. On a même prononcé le nom de M. Elig. Combes.

LE PROCÈS PICTET-ROCHEFORT

Paris, 6 mai. — Aujourd'hui est venu, devant la 9e Chambre correctionnelle, le procès en diffamation intenté, à M. Rochefort, et à l'*Intransigeant*, par l'inventeur Raoul Pictet. Les défenseurs des prévenus, MMes *Firmin Faure* et Maurice Quentin ont plaidé l'incompétence du Tribunal.

Le Tribunal s'est déclaré compétent, a donné note aux défenseurs, de la production aux débats, d'une lettre de M. Camille Pelletan, en faveur de M. Pictet, et a repoussé des conclusions de Me Maurice Quentin tendant à entendre M. Pelletan. Appel a été fait de ce jugement.

Mme JACQUEMIN ET M. JEAN LORRAIN

Paris, 6 mai. — Mme Jacquemin, l'artiste peintre connue, avait assigné en diffamation M. Jean Lorrain, à raison d'un article publié par ce dernier dans le *Journal*.

Le tribunal vient de condamner l'auteur à deux mois de prison et 2.000 francs d'amende, le gérant du *Journal* à 100 francs d'amende, et tous deux solidairement à 50.000 francs de dommages intérêts.

LE PROCÈS BOULAINE

Paris, 6 mai. — Dans quelques jours, nous allons avoir, devant le Tribunal correctionnel, des débats intéressants. Boulaine va, en effet, comparaître devant la justice. Le célèbre escroc financier est, depuis quelque temps, dans un état de rage indescriptible. Il ne décolère pas; il se pourrait bien que son mécontentement se traduisît à l'audience par quelque éclat.

» Une personne qui l'approche de près, et qui sait exactement ce que pense ce financier, a dit que Boulaine n'admettrait jamais qu'il pût rester en prison pendant que certaine personne, aussi gravement compromise que lui, a reçu pour prix de son silence une pension de retraite du gouvernement.

MORT DE LA BELLE-MÈRE DE M. BOURGEOIS

Paris, 6 mai. — Le Président de la Chambre vient d'être frappé d'un nouveau deuil. La mère de Mme Léon Bourgeois est morte ce matin au Palais-Bourbon.

LE PRINCE FERDINAND DE BULGARIE A L'ELYSÉE

Paris, 6 mai. — Le prince Ferdinand de Bulgarie a été reçu cet après-midi par le Président de la République.

GRÈVE D'OUVRIERS VERRIERS A MONTLUÇON

Montluçon, 6 mai. — Une grève s'est déclarée aujourd'hui parmi les 400 ouvriers des verreries de la ville; ces derniers ayant réclamé une demi-heure de plus après le repas, la direction ne crut pas devoir céder à leurs demandes. Les ouvriers se déclarèrent alors en grève, et l'usine a été fermée.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC. — BRUIT DE L'ASSASSINAT DU PRÉTENDANT

Madrid, 6 mai. — *L'Impartial* publie une dépêche de Melilla mentionnant le bruit que le prétendant aurait été assassiné dans son campement de Zelouan.

LE BAPTÊME DE LA FILLE DE LA PRINCESSE LOUISE DE TOSCANE

Vienne, 6 mai. — La fille de la princesse Louise de Toscane a été baptisée, hier soir, à Lindau, sous les noms de Anna-Monica-Pia. L'enfant sera faite princesse saxone, après accord entre le Roi de Saxe et la mère. Il a été décidé que celle-ci gardera le nouveau-né deux ou trois mois.

Un commissaire de la Cour de Saxe a signé hier, à Lindau, un document affirmant la légitimité de l'enfant. Une copie a été expédiée à chacune des Cours de Dresde, de Vienne et de Salzbourg. On dit que l'ex-princesse ne sera pas autorisée à *séjourner* en Saxe ou en Autriche.

CHOSES & AUTRES

Ce pauvre L..., jadis si joyeux et si prompt à la répartie, décline de jour en jour; il cherche ses mots et ne termine pas toujours ses phrases.

Un de ses amis du Décati-Club disait, en parlant de lui :

— Il ne déménage pas encore, mais on s'aperçoit qu'il a donné congé!

—×—

Entre deux hasochiens :

— Que fais-tu maintenant?

— Je suis chez un huissier.

— Qu'est-ce qu'il te donne, ton maître;

— Une demi-heure pour déjeuner.

GRAVE CONFLIT ENTRE L'AMIRAL MARÉCHAL et le Ministre de la Marine

Paris, 6 mai. — La *Patrie* publie la dépêche suivante :

Toulon, 6 mai. — Dans le monde maritime, on ne parle que du retour inopiné du commandant en chef de l'escadre de l'Extrême-Orient, le vice-amiral Maréchal.

Ces honorable officier général aurait reçu, du ministère de la Marine, plusieurs lettres ou dépêches dont les termes, d'une incorrection notoire, l'ont profondément blessé.

Le commandant de nos forces navales des mers de Chine rentrerait en France pour en appeler au chef suprême de la marine, le Président de la République.

On dit qu'un député républicain, qu'on ne nomme pas encore, demandera au ministre, des explications sur la façon dont il traite les amiraux.

LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

Paris, 6 mai. — Le bureau central international pour la lutte contre la tuberculose qui est réuni à Paris depuis dimanche, a tenu, hier après-midi, à la Société de géographie, sous la présidence de M. Casimir-Périer, une réunion publique consacrée à l'examen de l'état actuel des moyens employés dans les différends pays pour combattre la tuberculose.

Parmi l'assistance, considérable, on remarquait MM. les docteurs Brouardel, von Schrœtter, de Berlin; von Leyden, médecin de l'Empereur d'Allemagne; le professeur Panwitz, de Berlin; MM. Mesureur, directeur de l'Assistance publique; le prince d'Arenberg, Gréard et Chauveau, membres de l'Institut; les docteurs Letulle, Léon Petit, Landouzy, le capitaine Péndlon, représentant le général Brugère.

M. Dorille, président, et les membres du bureau du Conseil municipal, recevront cet après-midi, à cinq heures et demie, les membres du Congrès international de la tuberculose.

GUILLAUME II A ROME

Rome, 6 mai. — Guillaume II est sorti ce matin de bonne heure pour se rendre aux catacombes de Sainte-Agnès, hors la porte Pia. La basilique de Sainte-Agnès a pour titulaire le cardinal allemand Kopp, grand ami de l'empereur. C'est aux frais du cardinal Kopp qu'ont été faites les fouilles qui ont amené la découverte du sarcophage en argent renfermant les restes de sainte Agnès.

Rome, 6 mai. — On prétend que Guillaume II a invité le Pape à se faire représenter à l'inauguration de la nouvelle façade de la cathédrale de Metz.

Léon XIII désignerait pour cette mission le cardinal Kopp qui serait nommé à cet effet légat du Pape.

Rome, 6 mai. — A la réception qui eut lieu hier soir au Capitole, on a beaucoup remarqué l'entretien très amical qui eut lieu entre M. de Bulow et de M. Barrère. Ce matin, les journaux romains se livrent, à ce sujet, à de nombreux commentaires.

Rome, 6 mai. — L'Empereur Guillaume II est parti à 5 heures 45 pour Donaueschingen, source du Danube; il a été salué à la gare par le roi, par tous les princes italiens et allemands, par les ministres et les autorités. Les souverains ont été acclamés sur le parcours.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le projet Rouvier. Un impot de remplacement

Paris, 6 mai. — Une note officieuse donne les renseignements suivants sur l'élaboration par le Ministre des Finances du projet d'impôt sur le revenu dont il doit saisir la Chambre dès la rentrée, conformément à l'engagement pris par lui lors de la dernière discussion du budget :

Le Ministre des Finances, dit cette note, n'a pas encore arrêté d'une façon définitive ses résolutions relatives à l'économie de cet impôt. On sait toutefois que cet impôt ne sera ni l'impôt global et progressif dont M. Rouvier s'est toujours montré l'adversaire, ni l'impôt de statistique considéré comme insuffisant par la partie la plus avancée de la majorité ministérielle.

Le Ministre inclinerait en ce moment pour le système suivant : deux des quatre contributions, l'impôt des portes et fenêtres et la cote mobilière, seraient supprimées. A la propriété bâtie, on demanderait, au prorata de sa valeur, la ressource abandonnée par la suppression de l'impôt des portes et fenêtres. A une transformation de la cote personnelle, on demanderait de combler le déficit résultant de la suppression de la cote mobilière.

La nouvelle cote personnelle varierait suivant la position sociale de l'imposé et serait basée, suivant des règles, qu'énumérerait le projet de loi, d'après les signes extérieurs de la richesse, tels que valeur de la propriété ou du loyer, chevaux, domestiques, etc.

Il n'y aurait ni déclaration, ni, de la part de l'administration, inquisition.

Enfin, on ne demanderait à la propriété que les ressources équivalentes à l'abandon des deux contributions, de façon que, toujours conformément à l'engagement pris par M. Rouvier, l'impôt sur le revenu qu'il propose ne soit qu'un *impôt de remplacement* et non pas un impôt de superposition.

Tel est succinctement le système auquel le Ministre des Finances paraîtrait devoir se rallier.

Quant au projet de budget pour l'exercice 1904, M. Rouvier ne pense pouvoir le déposer que dans les premiers jours de juin.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Paris, 6 mai. — L'agence *Paris-Nouvelles* reçoit la dépêche suivante de Rome :

Le Saint-Siège est décidé à maintenir énergiquement tous les droits de protection de la France sur les établissements latins d'Orient.

Il va de soi que cette attitude si résolue ne fléchirait que dans le cas où la rupture serait définitivement consommée entre le Saint-Siège et la République.

LE ROI ÉDOUARD A LONDRES

Londres, 6 mai. — Le Roi et la Reine ont assisté hier soir à une représentation de l'*Or du Rhin*, à l'Opéra. L'assistance était était des plus brillantes. Sa Majesté a voulu indiquer par sa présence à l'Opéra qu'elle ne ressentait aucune fatigue de son voyage. Le lord-maire a envoyé un télégramme au Roi lui exprimant la satisfaction des citoyens de Londres de son retour à Londres. Sa Majesté a fait envoyer une dépêche de remerciements par son secrétaire.

L'arbitrage franco-anglais

Londres, 6 mai. — Le Conseil de la chambre de commerce de Manchester a adressé ces temps derniers, au ministère des affaires étrangères, une lettre par laquelle il donne son adhésion au projet de traité d'arbitrage entre l'Angleterre et la France. Le secrétaire du Conseil a reçu du secrétaire général perpétuel aux affaires étrangères la réponse suivante :

Foreign-Office, 23 mars 1903.

Monsieur,

Le marquis de Lansdowne m'invite à vous accuser réception de votre lettre du 16 mars au sujet d'une proposition tendant à l'adoption d'un traité général d'arbitrage entre le Royaume-Uni et la République française. M. le Ministre me charge de vous dire qu'il n'oubliera pas l'approbation que le conseil de la Chambre de commerce de Manchester a exprimée à l'égard du projet en question.

Veuillez agréer, etc. Th. SANDERSON.

L'AFFAIRE HUMBERT

L'instruction

Paris, 6 mai. — M. Leydet a fait extraire, aujourd'hui, Emile Daurignac, auquel il a fait subir un dernier interrogatoire, en présence de son avocat, Me Clunet.

Le greffier du juge a donné communication, à l'inculpé, de toutes les pièces de la procédure; après quoi, Emile Daurignac a signé le procès-verbal.

Frédéric Humbert, puis Romain Daurignac, et enfin Thérèse Daurignac seront interrogés successivement demain, vendredi et samedi.

DANS LES BALKANS

La guerre imminente entre les Turcs et les Bulgares. — Les journées sanglantes de Salonique. — Détails terrifiants.

Belgrade, 6 mai. — Dans les cercles politiques on croit que la guerre éclatera prochainement entre la Bulgarie et la Turquie. Le Ministre de la Guerre de Serbie déploie, en prévision de cet événement une activité fiévreuse. Journellement, des transports de matériel et de munitions sont envoyés à Nisch. Le bruit court que très prochainement tous les réservistes seront convoqués.

Ce qui tend pour une partie à accréditer l'opinion qu'une guerre turco-bulgare est prochaine, c'est l'attitude du gouvernement de Sofia en présence de la note par laquelle la Turquie se plaint de l'importation d'explosifs en Macédoine et des incursions des bandes révolutionnaires. Le gouvernement s'est formalisé du ton de ce document et a décidé de refuser d'en prendre acte avant que le premier ministre, M. Danoff, n'ait obtenu de la Porte, des explications suffisantes.

Raslog, 6 mai. — Un ordre de Constantinople est arrivé, d'après lequel le sous-préfet doit se servir des Bachi-Bouzoucks dans les poursuites des bandes. Les Bachi-Bouzoucks déjà levés commettent des atrocités inouies.

Paris, 6 mai. — D'une longue lettre que le *Temps* reçoit de son correspondant à Salonique, nous détachons les passages suivants relatifs aux derniers attentats à la dynamite qui, comme on le verra, ont fait un chiffre de victimes beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait dit tout d'abord.

« La caisse de la Banque Ottomane n'échappa à l'incendie provoqué par l'explosion des bombes que grâce à l'intervention de l'équipage du *Guadalquivir*. Les matelots français firent encore preuve d'un grand sang-froid et de beaucoup de courage en manœuvrant les pompes sous une véritable grêle de bombes et de projectiles jetés des toits d'une habitation et des fenêtres d'un han (hôtel) voisin, par une cinquantaine de conjurés qui voulaient à tout prix empêcher qu'on portât le moindre secours à l'établissement dont ils avaient décidé la destruction. On compta 35 explosions de bombes en cet endroit.

» Le dépôt de poudre et de munitions de guerre du gouvernement a été attaqué une dizaine de fois dans la même nuit, par des bandes de 25 à 30 individus qui lançaient des bombes sur les soldats du cordon militaire afin de pénétrer à l'intérieur et d'y faire aussi tout sauter. Ils ont été toutefois repoussés à chaque nouvelle tentative et n'ont pas réussi à atteindre leur but.

» A l'école allemande, plus de 50 bombes ont été jetées contre les persiennes, sans résultat non plus. Au dépôt de pétrole, près de 250 bidons pleins de liquide inflammable, ont été crevés par une explosion; mais il n'y a pas eu d'incendie.

» Au quartier Vardar, une bataille eut lieu entre une bande d'une trentaine d'insurgés et les soldats turcs. Dix-sept Macédo-Bulgares furent tués; les autres entrèrent en ville. En présence de cette situation, le gouverneur général donna l'ordre au chef de la gendarmerie de tuer sur-le-champ tous les suspects.

» Pour les Turcs, Bulgare équivalant à suspect, ce fut alors dans les rues, dans les hans et dans les quartiers bulgares, un horrible carnage. Durant cette première nuit, il y eut, dit-on, plus de quatre cents morts et cinq à six cents blessés.

» Les massacres et les arrestations continuent. Le nombre des victimes dépasse un millier à l'heure actuelle. Les cadavres sont portés par charrettes aux cimetières turcs, où on les laisse ainsi sans sépulture pendant trente-six et quarante-huit heures.

» Les Turcs sont d'avis que le meilleur moyen d'en finir avec les Bulgares, c'est de les exterminer tous. Les femmes et les enfants ne sont pas plus respectés que les autres. Sur la voie publique, c'est la chasse au Bulgare; elle se pratique absolument comme la chasse au lapin, il suffit qu'un dénonciateur — et il y en a pas mal parmi les indigènes — indique un passant aux soldats armés qui parcourent la ville par escouades, pour que celui-ci soit traqué et abattu sans autre forme de procès.

» L'attitude des Bulgares, l'indifférence avec laquelle ils affrontent la mort, le mépris et le dédain dont ils accablent leurs ennemis dénotent un état d'âme arrivé au paroxisme du désespoir et prouvent qu'ils ont fait d'avance le sacrifice de leur vie. Beaucoup se donnent la mort plutôt que de se laisser prendre.

» Des quantités énormes de bombes ont été saisies. Les Turcs affirment que tous ceux sur lesquels ils ont mis la main en avaient au moins trois ou quatre dans leurs poches. La ville est toujours en état de siège. A 7 heures et demie du soir, la circulation est interdite et tout le monde se barricade chez soi, anxieux et ne sachant pas comment se passera la nuit.

LES CONGRÉGATIONS

L'attitude des évêques et le Concordat

Paris, 6 mai. — Le *Gaulois* prétend qu'il aurait été décidé au Conseil des Ministres de mardi, que le gouvernement engagerait des négociations avec le Saint-Siège, en vue de provoquer une intervention immédiate du Pape invitant les évêques de France à rentrer dans la voie concordataire. Le Président du Conseil aurait été chargé de faire entrevoir au Saint-Siège combien il serait difficile au gouvernement français, si le haut clergé ne renonçait pas à l'attitude de résistance qu'il a prise, de combattre les propositions de loi, qui ne manqueront pas de se produire à la rentrée des Chambres, en vue de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'*Echo de Paris*, reproduit une information analogue, mais affirme que le Président de la République et la fraction modérée du Cabinet se seraient montrés hostiles à une telle attitude.

Paris, 6 mai. — On assure que le Conseil des Ministres a admis, en principe, la nécessité d'une répression énergique. La question de sanctions à prendre contre les évêques reste donc ouverte.

Protestations épiscopales

Mgr Renou, archevêque de Tours, adhère à la lettre du cardinal Richard et fait connaître qu'il a déclaré à M. Combes qu'il n'ordonnerait la fermeture d'aucune chapelle.

Mgr l'évêque d'Angoulême engage les anciens congréganistes à user de tous les moyens pour continuer à se rendre utiles au pays et à l'Eglise, particulièrement en instruisant la jeunesse.

Expulsion des Capucins de Bastia

Bastia, 6 mai. — L'expulsion des Capucins du monastère de Saint Antoine s'est effectué ce matin *manu militari*. Les abords du couvent étaient barrés par un cordon de troupes, dès deux heures du matin. Mais une foule d'environ deux mille personnes se trouvait déjà massée autour du couvent.

A quatre heures, le commissaire central, accompagné du représentant du sous-préfet, du juge de paix et d'une escorte comprenant un détachement d'infanterie et de gendarmerie, frappe à la porte du monastère. Les Capucins répondent qu'ils ne céderont qu'à la violence. La porte est alors enfoncée à coups de hache. Le commissaire et la troupe pénètrent dans le couvent et arrivent dans la chapelle où les Capucins en prière refusent encore une fois de sortir. Appréhendés individuellement, ils sont conduits au Palais de justice au milieu des acclamations frénétiques de la foule. Après un interrogatoire sommaire, les Capucins ont été relachés. Ils partent demain pour l'Italie.

Une rixe sanglante

Moulins, 6 mai. — Une véritable bataille s'est engagée ce matin à Saint-Pourçain, devant le pensionnat des Frères Maristes, entre les partisans et les adversaires des congrégations. Deux catholiques furent blessés, dont un très grièvement, M. Meunier, âgé de 68 ans, qui a reçu deux coups de couteau, l'un à l'aine, l'autre à la tête.

Les contre-manifestants, au cri de : «Vive Combes» et au chant de l'*Internationale* donnèrent l'assaut au couvent. Ne pouvant enfoncer la porte, ils saccagèrent le *Café Marquet*, où les amis des Frères s'étaient réfugiés pour échapper aux couteaux des assaillants. La gendarmerie est arrivée quand tout était fini.

L'émotion est grande dans la ville et dans la région.

Les circulaires ministérielles

Paris, On lit dans la *Vérité française* :

Laval, 6 mai. — M. l'abbé de Préville, aumônier du couvent de la Visitation à Mayenne, ayant reçu d'un vicaire général, au nom de l'évêque, l'ordre de fermer sa chapelle au public, a fait afficher cet ordre sur les portes de la chapelle. Pour ce fait, il a été révoqué par Mgr Geay. Ce fait cause une vive émotion.

La Rochelle, 6 mai. — M. Combes vient de supprimer l'indemnité concordataire du curé de Pin-Saint-Denis pour avoir fait prêcher dans son église deux anciens Rédemptoristes.

Un acte inhumain

Réquista (Aveyron), 6 mai. — La population est vivement émue d'un spectacle auquel a donné lieu l'expulsion des Frères Marianistes.

Un des Frères de l'école gravement malade, hors d'état de se tenir debout, dû être transporté sur un matelas à l'auberge Moisset. La foule qui assistait à cet acte inhumain n'a pas ménagé aux magistrats le témoignage de son indignation.

LE MILLION DES CHARTREUX

Paris, 6 mai. — M. de Valles, juge d'instruction, entendra dans quelques jours, outre M. Victor Audier, agent général de la Grande-Chartreuse, à Valence, M. Varigny, directeur du *Réveil Républicain*, de Lyon, au sujet des révélations faites par Me Lanthelme, avoué des Chartreux, à Grenoble.

DANS LA RÉGION

A Bondues

Sécularisation des Frères Maristes

Les Frères Maristes, qui dirigent l'école libre de Bondues, annoncent, par la circulaire suivante adressée aux parents de leurs élèves, qu'ils se sécularisent :

« *Aux Pères et Mères de Famille de Bondues,*

» Monsieur, Madame, le Ministère vient de rejeter notre demande d'autorisation. Il nous a fait signifier, par le commissaire de police, que notre école, étant dirigée par des maîtres congréganistes, doit être fermée pour le 13 mai prochain. De ce fait, nous nous voyons dans la dure nécessité, ou bien de quitter Bondues et nos chers élèves, ou bien de nous séculariser, c'est-à-dire de quitter notre habit et notre congrégation tant aimée!...

» ...Pères et mères de famille, nous venons vous informer aujourd'hui que, pour rester avec nos chers élèves et continuer à leur faire du bien, nous avons, d'accord avec nos supérieurs, fait le grand sacrifice de quitter la vie religieuse.

» Désormais, nous avons cessé d'être congréganistes, nous sommes purement et simplement des instituteurs laïques privés.

» Citoyens français, munis de nos titres et dûment sécularisés, nous avons le plein droit d'enseigner; aucune loi ne nous en empêche. Nous le ferons donc, avec le même zèle et, nous l'espérons, avec le même succès qu'auparavant.

» En terminant, nous vous remercions de la grande confiance que vous n'avez cessé de nous accorder et nous vous prions, Monsieur, Madame, d'agréer l'assurance de notre attachement inébranlable.

» Vos très humbles serviteurs : Maxime CARON, titulaire; Bernard JOSEPH, adjoint; Pierre NOTTEAU, adjoint.

» Pour Dieu et pour vos enfants! »

Les Rédemptoristes de Lille

M. l'abbé Dupuis, supérieur des Rédemptoristes de la cour des Bourloires, a fait savoir à M. Delalé qu'il avait fait choix de Me Bataille pour son avocat-conseil.